

# CRÉATION DE LA SASU



**ACCELERATE** **ME**  
Personal empowerment



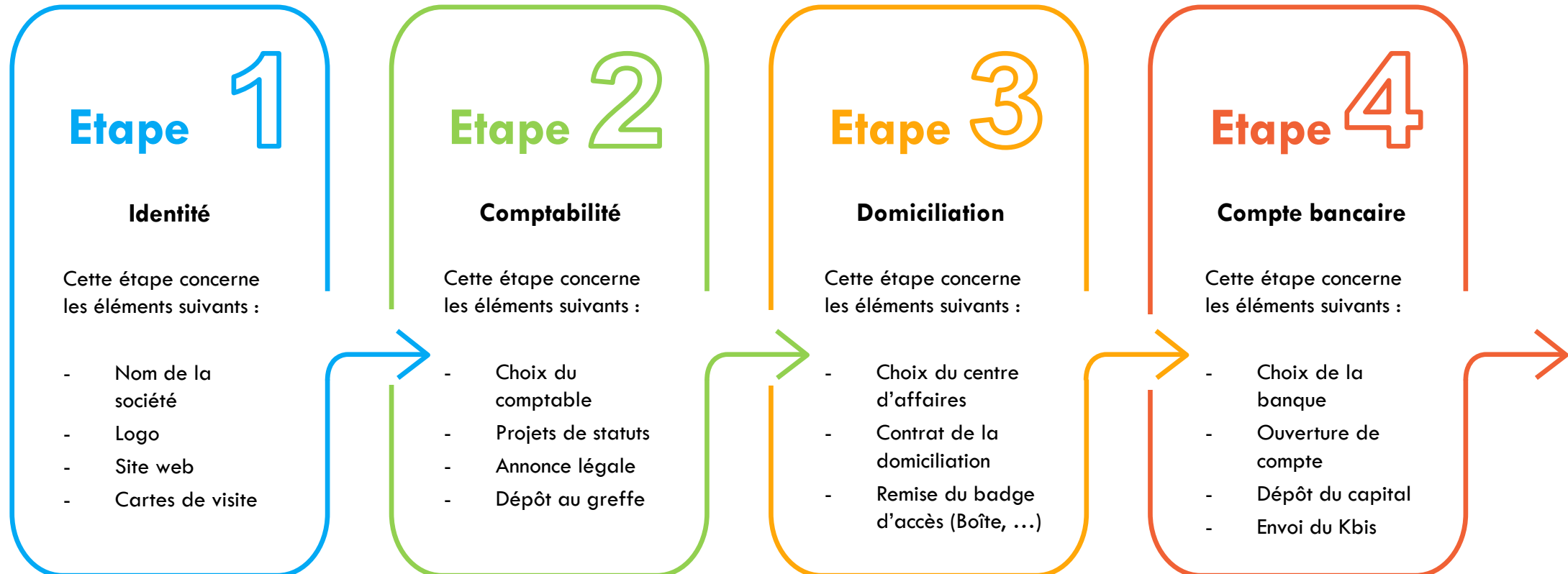
La création de la SASU Accelerate ME a pris environ 3 mois et a compté 4 étapes importantes.



## LES ÉTAPES CLÉS

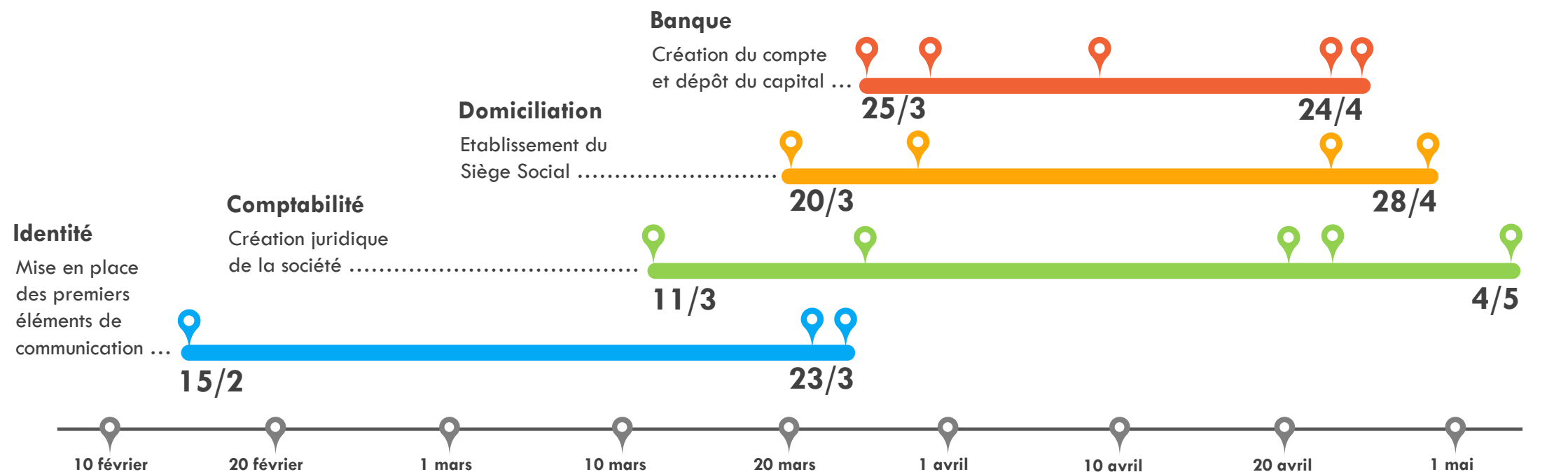
# LES ÉTAPES CLÉS DE LA CRÉATION D'ACCELERATE ME

## 4 étapes importantes



# LES ÉTAPES CLÉS DE LA CRÉATION D'ACCELERATE ME

Planning sur 3 mois (15 février au 15 mai 2020)



15/2. Choix du nom  
21/3. Création du site  
23/3. Création du logo  
+ Achat des cartes de visite

11/3. Choix de l'Expert Comptable  
25/3. Projet de statuts  
20/4. Signature des statuts définitifs  
22/4. Obtention du Kbis  
4/5. Obtention du SIRET et n° de TVA

20/3. Choix du Centre d'Affaires  
27/3. Signature du contrat de domiciliation  
22/4. Envoi du Kbis  
28/4. Remise du badge d'accès

25/3. Choix de la Banque  
29/3. Souscription au pack créateur  
9/4. Dépôt du capital social  
22/4. Téléchargement du Kbis  
24/4. Activation du compte

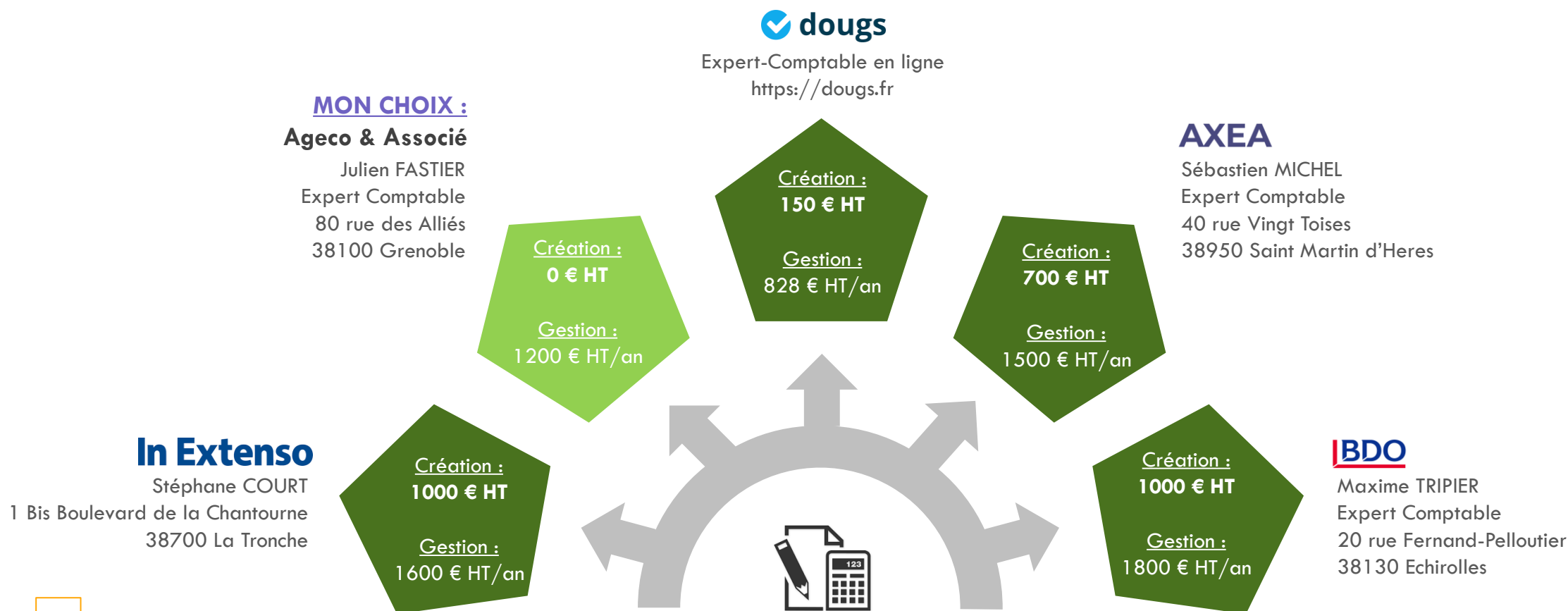


## LES COÛTS

Les coûts pour créer une SASU peuvent aller jusqu'à 1 000 € auquel il faut rajouter 200 € de frais administratifs.

# COÛTS DE LA CRÉATION D'ACCELERATE ME

Comparaison de 4 experts-comptables grenoblois et 1 expert-comptable en ligne



# COÛTS DE LA CRÉATION D'ACCELERATE ME

## Détail des coûts initiaux

**603,59€ TTC**

dont **100,59€** de TVA récupérable

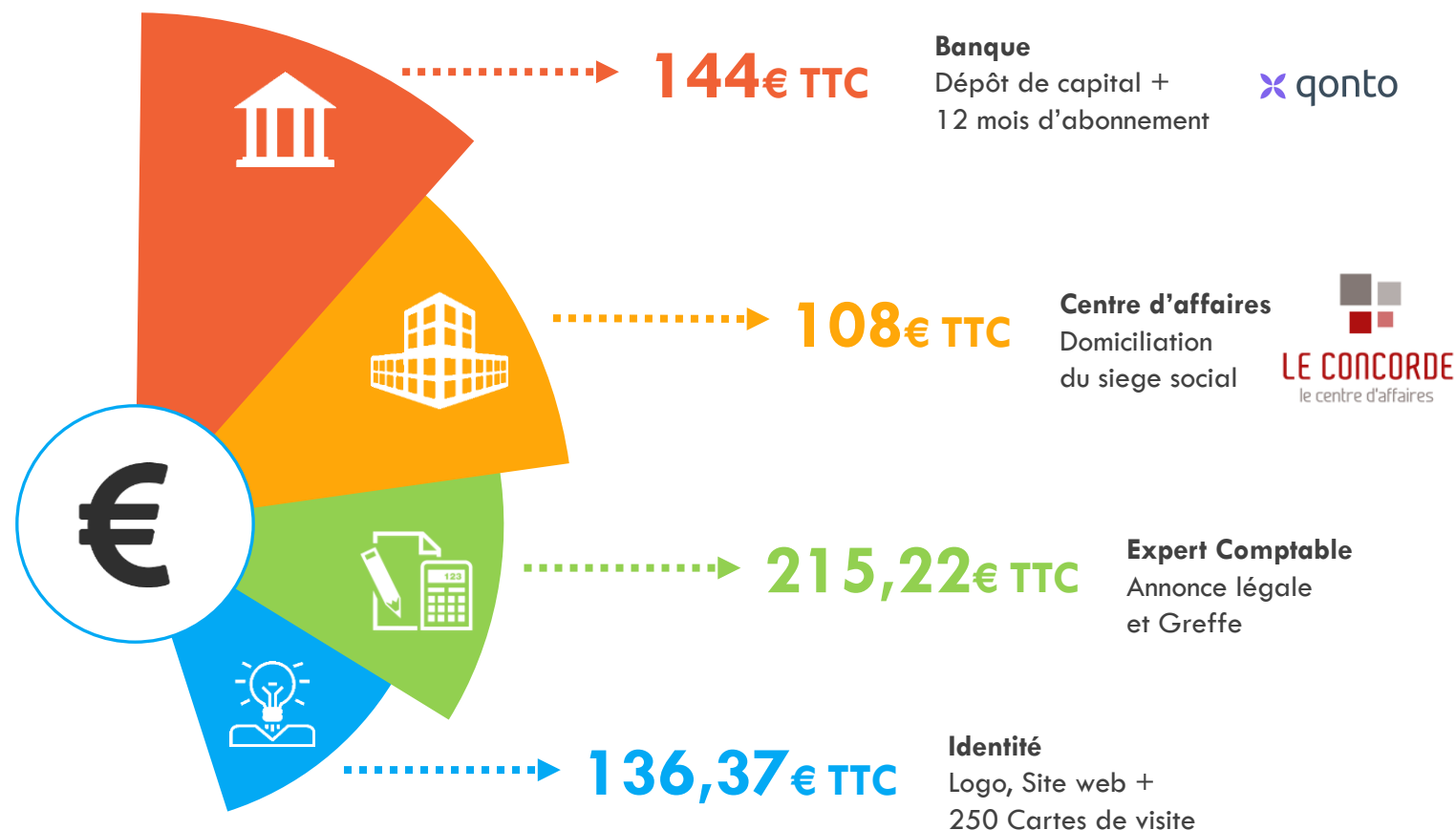
Ce montant se décompose en 2 parties :

➤ Coûts obligatoires (**467,22 € TTC**) :

- Ouvrir un compte bancaire et Déposer son capital social (**144 € TTC**)
- Caution Siège Social (**108,00 € TTC**)
- Immatriculation au greffe (**61,94 € TTC**)
- Déposer l'annonce légale (**153,28 € TTC**)

➤ Coûts optionnels (**136,37 € TTC**) :

- Création d'un logo (**54,90 € TTC**)
- Création et impression Recto/Verso de 250 cartes de visites (**42,00 € TTC**)
- Nom de domaine accelerateme.fr, hébergement d'un site WordPress et boîtes aux lettres emails (**39,47 € TTC**)



# COÛTS DE LA CRÉATION D'ACCELERATE ME

## Détail des coûts mensualisés l'année 1

**130€ HT**

plus **26€** de TVA récupérable

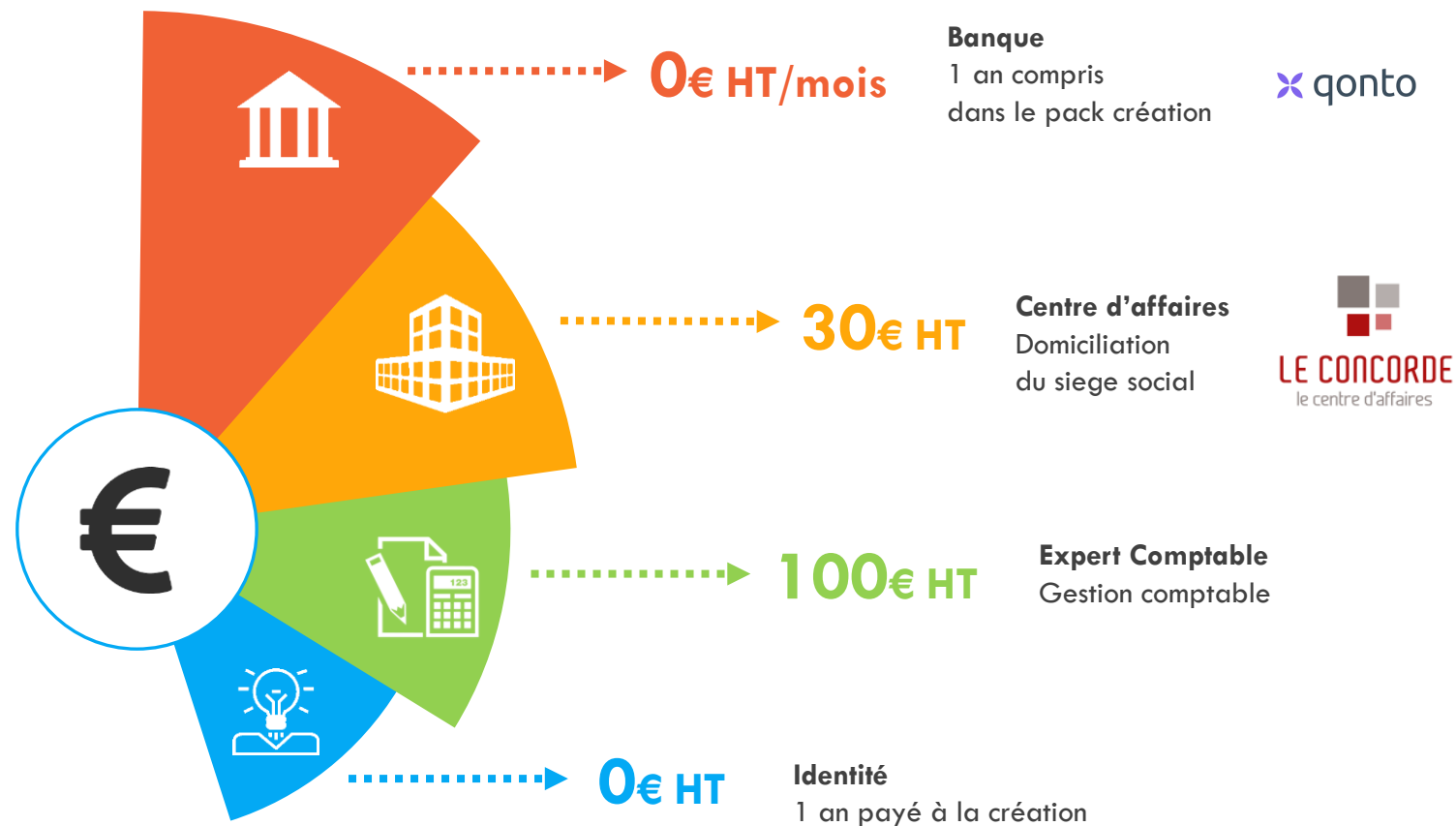
Certains abonnements ont déjà été payés à la création de la société et n'apparaîtront dans les coûts mensuels qu'à partir de l'année 2.

Pour créer la société, tous les frais ont été avancés depuis le compte personnel du créateur. C'est pourquoi ils sont présentés TTC dans la page précédente.

Cependant, une fois la société créée, ces frais passent en comptabilité. Par conséquent :

- La société peut rembourser le créateur des frais avancés
- La TVA peut être récupérée.

Par la suite, les montants sont présentés hors taxes.



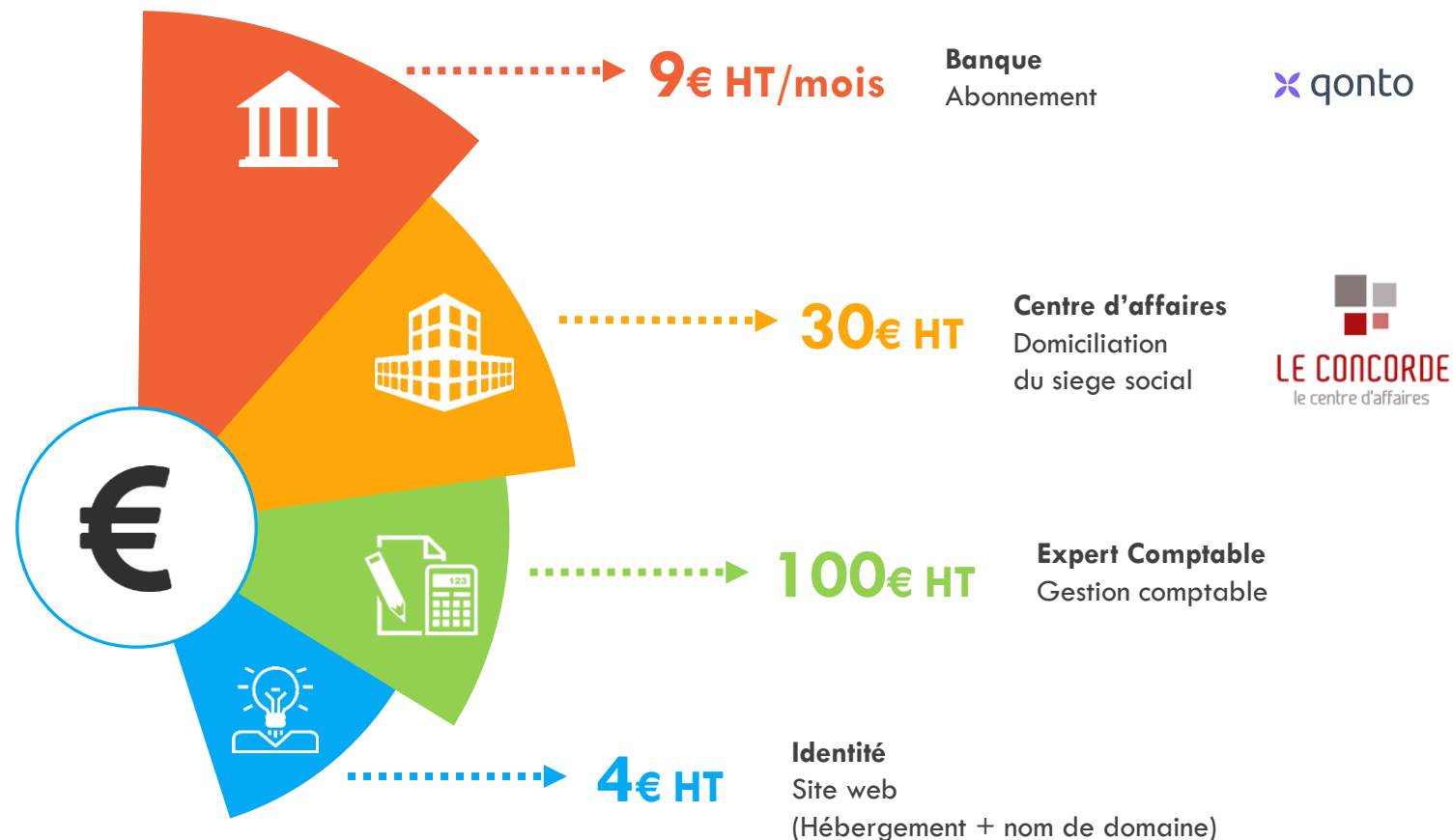


# COÛTS DE LA CRÉATION D'ACCELERATE ME

Détail des coûts mensualisés à partir de l'année 2

**143€ HT**

plus 28,60€ de TVA récupérable





**Seul on va vite,  
ensemble on va loin !**

La création d'une société de type SASU est une étape importante. Elle marque la première fondation de sa future activité. Même s'il est possible de réaliser des économies en faisant une partie soi-même, il est très important de s'entourer d'une bonne équipe qui pourra nous accompagner durant la croissance de la société.